

Démarche	: Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat multirisques agricoles pour la campagne en cours - Rhône
Organisme	: Direction Départementale des Territoires du Rhône, Service Économie Agricole

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Démarche ouverte aux producteurs du Rhône pour signaler des pertes suite à un événement climatique pour une ou des cultures sur la(les)quelle(s) aucune assurance multiclimatique n'a été souscrite pour la campagne en cours.

Le contexte de votre signalement

Signaler des pertes de récolte suite à un événement climatique

Ce site est réservé à des signalements de pertes de récolte sur cultures non assurées pour l'aléa survenu.

Quand signaler des pertes ?

Attendre d'avoir l'ordre de grandeur du pourcentage de pertes causées par l'aléa pour se signaler.

Mais signalez-vous le plus rapidement et précisément possible dès que vous avez déterminé l'ordre de grandeur de la perte causée par l'aléa et en tout état de cause avant le dernier mois avant récolte.

En effet, sur la base de ces déclarations, la DDT va pouvoir organiser des missions d'expertise sur un échantillon d'exploitations sur les zones signalées. Les résultats de ces constats collectifs permettront de transmettre une demande de reconnaissance de la zone comme pouvant bénéficier de l'ISN pour certaines cultures suite à un aléa donné. Sans ces déclarations précises, la DDT ne pourra pas établir cette demande de reconnaissance.

Notez que si vous signalez des pertes sans pouvoir indiquer de taux de perte dans un premier temps, vous aurez la possibilité de compléter votre signalement initial.

Identification du déclarant

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

SIRET actif de l'exploitation

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Téléphone

Le numéro auquel la DDT peut vous joindre pour plus de détails sur vos pertes (portable de préférence)

Adresse de messagerie

L'adresse de messagerie à laquelle la DDT peut vous joindre pour plus de détails sur vos pertes

Signalement de pertes de récolte suite à événement climatique

Événement climatique

Quel est l'aléa climatique à l'origine de vos pertes de récolte ?

N.B. Un seul aléa par signalement sur ce site.

Utilisez le menu déroulant pour sélectionner l'aléa : Sécheresse. Orages - Précipitations, grêle et vent. Pluies intenses de courte durée. Excès de pluie pendant une longue durée. Gel. Températures élevées. Températures basses. Neige. Vent fort.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Aléa à sélectionner dans menu déroulant

Sécheresse

Orages - Précipitations, grêle et vent

Pluies intenses de courte durée

Excès de pluie pendant une longue durée

Gel

Températures élevées

Températures basses

Neige

Vent fort

Date de l'aléa

Indiquez la date de l'aléa qui a provoqué des pertes de récolte

Indiquez la date de l'aléa qui a provoqué des pertes de récolte

Indiquez la date de l'aléa qui a provoqué des pertes de récolte

Signalement des pertes de récolte pour une production

Catégorie de culture et espèce concernée par la perte de récolte

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

GP Collines Rhodaniennes

Beaujolais générique

Beaujolais villages

Beaujolais crus

Coteaux du Lyonnais

Côte Rôtie

Condrieu

Crémant de Bourgogne

Bourgogne rouge

Bourgogne blanc

Coteaux du Bourguignons

Groupe "Grandes cultures, cultures industrielles et semences de ces cultures"

Avoine

Blé tendre

Colza

Epeautre labellisée

Maïs grain sec

Maïs grain irrigué

Orge

Protéagineux, pois, féveroles

Seigle

Soja

Sorgho

Tournesol

Triticale

Maïs semence fertile

Maïs semence stérile

Maïs doux semence

Tournesol semence

Groupe "Légumes, semences de légumes et fraises"

Aï en sec

Artichaut

Aubergine

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

Betterave potagère

Brocolis

Carotte

Carotte fanne

Celeri branche

Celeri rave

Chicorée

Chou blanc

Chou brocolis

Chou de Bruxelles

Chou fleur

Chou vert

Concombre

Cornichon

Courge

Courgette

Échalote

Endive

Epinard

Fève

Fraise

Haricot à écosser

Haricot blanc sec

Haricot grain flageolet

Haricot vert

Laitue

Mâche

Melon

Navet

Oignon blanc

Oignon couleur

Pastèque

Petit pois

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

Pivoine

Radis

Salsifis et scorsonères

Tomate

Tomate de transformation

Groupe "Arboriculture et petits fruits hors fraises"

Abricotier

Armandier

Cassissier

Cerisier

Châtaignier

Cognassier

Figuier

Framboisier

Genadier

Groseillier

Kaki

Kiwi

Mûrier

Myrtillier

Nashis

Noisetier

Noyer

Olivier

Pêchers

Pistachier

Poiriers

Pommiers

Prunes

Groupe "PPAM"

Aneth

Basilic

Coriandre

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

- Lavande
- Lavandin
- Mélisse
- Menthe
- Origan vert
- Persil
- Romarin
- Sariette vivace
- Sauge sclarée
- Thym
- Tuléul
- "Apiculture"
- "Horticulture"
- "Pépinières"
- "Aquaculture"
- "Héliciculture"

Commentaires éventuels

Si vous avez sélectionné apiculture, horticulture, pépinières, aquaculture ou héliciculture, vous n'avez pas pu indiquer de détail (valeur secondaire) proposée. Rajoutez les types de productions et les pertes constatées dans cet encadré.
Par exemple, pépinière : production de plants de PPAM

Commune sinistrée

Tape le code postal de la commune pour la sélectionner dans le menu déroulant qui s'affiche

Surface totale de la culture

Surface sinistrée de la culture

Taux de perte estimé suite à l'aléa

Indiquez le pourcentage (nombre entier) de perte de production physique constaté sur cette commune pour cette espèce : exemple : 40% c'est à dire 40% de la production totale perdue suite à l'aléa

Date de récolte prévue sur cette commune

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

Indiquez la date prévisionnelle en vue d'une mission sur le terrain le cas échéant

Avez-vous un contrat d'assurance monorisque grêle sur cette culture ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Avez-vous un contrat d'assurance multirisques climatique sur cette culture ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Etes-vous soumis à restriction d'arrosage par arrêté préfectoral sur tout ou partie de cette commune ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Parcelles non irriguées

Commentaire sur le lien entre l'événement climatique et la perte de récolte pour cette espèce

Votre commentaire qualitatif sur le lien entre l'aléa climatique et les dégâts observés selon l'intensité, la durée, le stade des cultures, l'effet variétal, vos modes de lutte...

Ce que vous avez observé, relevé, mis en place... Soyez le plus précis possible afin d'orienter une mission d'expertise le cas échéant.

Dégâts particuliers à décrire en apiculture, pépinières, aquaculture, héliciculture ou horticulture.

Catégorie de culture et espèce concernée par la perte de récolte

Groupe « Vignes (raisin de cuve et raisin de table) »

GP Collines Rhodaniennes

Beaujolais générique

Beaujolais villages

Beaujolais crus

Coteaux du Lyonnais

Côte Rôtie

Condrieu

Crémant de Bourgogne

Bourgogne rouge

Bourgogne blanc

Coteaux du Bourguignons

Groupe "Grandes cultures, cultures industrielles et semences de ces cultures"

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

Avoine

Blé tendre

Colza

D'autre labellisée

Maïs grain sec

Maïs grain irrigué

Orge

Pâtéagineux, pois, féveroles

Seigle

Soja

Sorgho

Tournesol

Triticale

Maïs semence fertile

Maïs semence stérile

Maïs doux semence

Tournesol semence

Groupe "Légumes, semences de légumes et fraises"

Ail en sec

Artichaut

Aubergine

Blette et carde

Betterave potagère

Brocolis

Carotte

Carotte fanne

Celeri branche

Celeri rave

Chicorée

Chou blanc

Chou brocolis

Chou de Bruxelles

Chou fleur

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

- Concombre
- Cornichon
- Courge
- Courgette
- Échalote
- Endive
- Epinard
- Fève
- Fraise
- Haricot à écosser
- Haricot blanc sec
- Haricot grain flageolet
- Haricot vert
- Laitue
- Mâche
- Melon
- Navet
- Oignon blanc
- Oignon couleur
- Pastèque
- Petit pois
- Poireau
- Poirron
- Radis
- Salsifis et scorsonères
- Tomate
- Tomate de transformation

Groupe "Arboriculture et petits fruits hors fraises"

- Abricotier
- Amandier
- Cassissier
- Cerisier
- Châtaignier
-

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

- Figuier
- Framboisier
- Grenadier
- Groseillier
- Kaki
- Kiwi
- Mûrier
- Myrtillier
- Nashis
- Noisetier
- Noyer
- Olivier
- Pêchers
- Pistachier
- Poiriers
- Pommiers
- Prunes
- Groupe "PPAM"
 - Aneth
 - Basilic
 - Coriandre
 - Hélichryse
 - Lavande
 - Lavandin
 - Mélisse
 - Menthe
 - Oignon vert
 - Persil
 - Romarin
 - Sariette vivace
 - Sauge sclarée
 - Thym
 - Tuléul



Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

- "Horticulture"
- "Pépinières"
- "Aquaculture"
- "Héliciculture"

Commentaires éventuels

Si vous avez sélectionné apiculture, horticulture, pépinières, aquaculture ou héliciculture, vous n'avez pas pu indiquer de détail (valeur secondaire) proposée. Rajoutez les types de productions et les pertes constatées dans cet encadré.
Par exemple, pépinière : production de plants de PPAM

Commune sinistrée

Tape le code postal de la commune pour la sélectionner dans le menu déroulant qui s'affiche

Surface totale de la culture

Surface sinistrée de la culture

Taux de perte estimé suite à l'aléa

Indiquez le pourcentage (nombre entier) de perte de production physique constaté sur cette commune pour cette espèce : exemple : 40% c'est à dire 40% de la production totale perdue suite à l'aléa

Date de récolte prévue sur cette commune

Indiquez la date prévisionnelle en vue d'une mission sur le terrain le cas échéant

Avez-vous un contrat d'assurance monorisque grêle sur cette culture ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Avez-vous un contrat d'assurance multirisques climatique sur cette culture ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Etes-vous soumis à restriction d'arrosage par arrêté préfectoral sur tout ou partie de cette commune ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Oui
- Non

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

Parcelles non irriguées

Commentaire sur le lien entre l'événement climatique et la perte de récolte pour cette espèce

Votre commentaire qualitatif sur le lien entre l'aléa climatique et les dégâts observés selon l'intensité, la durée, le stade des cultures, l'effet variétal, vos modes de lutte...

Ce que vous avez observé, relevé, mis en place... Soyez le plus précis possible afin d'orienter une mission d'expertise le cas échéant.

Dégâts particuliers à décrire en apiculture, pépinières, aquaculture, héliciculture ou horticulture.

Catégorie de culture et espèce concernée par la perte de récolte

Groupe « Vignes (raisin de cuve et raisin de table) »

Collines Rhodaniennes

Beaujolais générique

Beaujolais villages

Beaujolais crus

Coteaux du Lyonnais

Côte Rôtie

Condrieu

Crémant de Bourgogne

Bourgogne rouge

Bourgogne blanc

Coteaux du Bourguignons

Groupe "Grandes cultures, cultures industrielles et semences de ces cultures"

Avoine

Blé tendre

Colza

Epeautre labellisée

Maïs grain sec

Maïs grain irrigué

Orge

Protéagineux, pois, féveroles

Seigle

Soja

Sorgho

Tournesol

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

Triticale

Mais semence fertile

Mais semence stérile

Mais doux semence

Tournesol semence

Groupe "Légumes, semences de légumes et fraises"

Aj en sec

Artichaut

Aubergine

Bette et carde

Betterave potagère

Brocolis

Carotte

Carotte fanne

Celeri branche

Celeri rave

Chicorée

Chou blanc

Chou brocolis

Chou de Bruxelles

Chou fleur

Chou vert

Concombre

Cornichon

Courge

Courgette

Echalote

Endive

Edinard

Fève

Fraise

Haricot à écosser

Haricot blanc sec

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

Haricot vert

Laitue

Mâche

Melon

Navel

Oignon blanc

Oignon couleur

Pastèque

Petit pois

Poireau

Pêivron

Radis

Salsifis et scorsonères

Tomate

Tomate de transformation

Groupe "Arboriculture et petits fruits hors fraises"

Abricotier

Amandier

Cassissier

Cerisier

Châtaignier

Cognassier

Figuier

Framboisier

Grenadier

Groseillier

Kaki

Kiwi

Mûrier

Myrtillier

Nashis

Noisetier

Noyer

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

Pêchers

Pistachier

Poiriers

Pommiers

Prunes

Groupe "PPAM"

Aneth

Basilic

Coriandre

Hélichryse

Lavande

Lavandin

Mélisse

Menthe

Oignon vert

Persil

Romarin

Sariette vivace

Sauge sclarée

Thym

Tilleul

"Apiculture"

"Horticulture"

"Pépinières"

"Aquaculture"

"Héliciculture"

Commentaires éventuels

Si vous avez sélectionné apiculture, horticulture, pépinières, aquaculture ou héliciculture, vous n'avez pas pu indiquer de détail (valeur secondaire) proposée. Rajoutez les types de productions et les pertes constatées dans cet encadré.
Par exemple, pépinière : production de plants de PPAM

Commune sinistrée

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat

Tape le code postal de la commune pour la sélectionner dans le menu déroulant qui s'affiche

Surface totale de la culture

Surface sinistrée de la culture

Taux de perte estimé suite à l'aléa

Indiquez le pourcentage (nombre entier) de perte de production physique constaté sur cette commune pour cette espèce : exemple : 40% c'est à dire 40% de la production totale perdue suite à l'aléa

Date de récolte prévue sur cette commune

Indiquez la date prévisionnelle en vue d'une mission sur le terrain le cas échéant

Avez-vous un contrat d'assurance monorisque grêle sur cette culture ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Avez-vous un contrat d'assurance multirisques climatique sur cette culture ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Etes-vous soumis à restriction d'arrosage par arrêté préfectoral sur tout ou partie de cette commune ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Parcelles non irriguées

Commentaire sur le lien entre l'événement climatique et la perte de récolte pour cette espèce

Votre commentaire qualitatif sur le lien entre l'aléa climatique et les dégâts observés selon l'intensité, la durée, le stade des cultures, l'effet variétal, vos modes de lutte...

Ce que vous avez observé, relevé, mis en place... Soyez le plus précis possible afin d'orienter une mission d'expertise le cas échéant.

Dégâts particuliers à décrire en apiculture, pépinières, aquaculture, héliciculture ou horticulture.

Merci pour votre signalement

Contact DDT et informations complémentaires

Toutes les informations relatives au suivi des indemnités de solidarité nationale (pertes de

Signalement de pertes de récoltes suite à un aléa pour des cultures non couvertes par un contrat de récolte) ou des calamités agricoles (pertes de fonds) sont mises à jour sur le site de la préfecture du Rhône à l'adresse <https://www.rhone.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Aides-conjoncturelles/Systeme-assurantiel-et-indemnisation>
Pour toute demande ou commentaire : adresse mail de contact :
dtt-sea@rhone.gouv.fr